

2è Tournoi National de L'ENTENTE PONGISTE ISIGNY - MONTIGNY Homologation Nationale de catégorie B



LUNDI 28 MARS 2016

Article 1 :

Le club de l' Entente Pongiste Isigny - Montigny organise le lundi 28 mars 2016 son 2ème tournoi national B de Tennis de Table. Il est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés à la FFTT.
Ce tournoi se déroulera sur 32 tables à la salle de Sport de Raquettes - 9 Rue du Printemps -route d'Avranches-50540 ISIGNY LE BUAT

Article 2 :

Les joueurs devront être munis de leur licence lors du pointage. Le classement pris en compte est celui en vigueur au 1er janvier 2016 (phase 2). Une tenue sportive et réglementaire est obligatoire.

Les balles orange de 40mm homologuées en celluloïd seront fournies par les joueurs

Le pointage des joueurs s'effectuera 30 minutes avant le début de chaque tableau

Article 3 :

Le tournoi comprendra les tableaux suivants

Tableau	Catégorie	Horaire	Nbre maxi	Engagt
A	De 500 à 799 pts	9h00	60	6,00 €
B	De 500 à 999 pts	11h00	72	6,00 €
C	De 800 à 1199 pts	9h00	48	6,00 €
D	De 1000 à 1399 pts	11h30	48	7,00 €
E	De 1200 à 1599 pts	10h00	36	7,00 €
F	De 1400 à 1799 pts	12h30	36	7,00 €
G	De 1600 à 2099 pts	10h00	36	8,00 €
H	Handicap	15h00	64	6,00 €
I	Dames de 500 à 1399 pts	12h30	12	6,00 €
J	Toutes catégories	13h30	24	8,00 €

Article 4 :

Le tableau A est limité à 60 joueurs.

Le tableau B est limité à 72 joueurs.

Le tableau C et D sont limité à 48 joueurs.

Les tableaux E, F et G sont limités à 36 joueurs.

Le tableau J est limité à 24 joueurs.

Le tableau I est limité à 12 joueuses.

Le tableau H handicap est limité à 64 joueurs.

Les organisateurs du tournoi se réservent la possibilité de supprimer un tableau qui n'aurait pas suffisamment d'inscrits (Moins de 8 j)

Article 5 :

Un joueur ou une joueuse ne pourra participer qu'à 2 tableaux ouverts à sa catégorie plus le tableau handicap

Article 6 :

Dans tous les tableaux, les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches de 11 points.

Les tableaux débiteront en poules de 3 joueurs(euses) sauf le tableau H à Handicap qui se déroulera en élimination directe, en 2 manches gagnantes de 21 points.

Les deux premiers de chaque poule entreront dans un tableau à élimination directe. Le forfait d'un joueur pourra être prononcé 5 minutes après le second appel de son nom.

Article 7 :

De nombreux prix en espèces récompenseront les 4 premiers de chaque tableau

Tableau	Catégorie	1er	2è	3è et 4è
A	De 500 à 799 pts	Coupe + 40 €	25 €	15 €
B	De 500 à 999 pts	Coupe + 50 €	30 €	20 €
C	De 800 à 1199 pts	Coupe + 60 €	35 €	20 €
D	De 1000 à 1399 pts	Coupe + 70 €	40 €	25 €
E	De 1200 à 1599 pts	Coupe + 80 €	45 €	30 €
F	De 1400 à 1799 pts	Coupe + 100 €	60 €	35 €
G	De 1600 à 2099 pts(N° 810)	Coupe + 120 €	70 €	40 €
H	Handicap	Coupe + 60 €	35 €	20 €
I	Dames de 500 à 1399 pts	Coupe + 70 €	40 €	25 €
J	Toutes catégories	Coupe + 300 €	150 €	75 €

Article 8 :

La mise en poules se fera 15 minutes avant le début de chaque tableau

Le tirage au sort public de mise en tableau aura lieu à la table du juge arbitre à la fin des poules de chaque tableau avec le respect des assiettes.

Article 9 :

Les litiges seront tranchés par le juge-arbitre Mr Patrick ROYER (J.A.N.)

Article 10 :

Tout engagement vaut acceptation du présent règlement: L' Entente Pongiste Isigny-Montigny décline toute responsabilité civile et pénale en cas de perte, de vol, de bris de matériels ou d'accident pouvant survenir lors du tournoi.

Article 11 :

La compétition se déroulera en journée continue. Une restauration sera mise en place avec boissons, sandwiches, etc...

Article 12 :

Les engagements seront clos le dimanche 27 mars 2016 à 20h00

Les inscriptions seront à envoyer à Joël DERENNE - Le Repas - Montigny -50540 ISIGNY LE BUAT ou par téléphone 06.73.57.48.65 (laisser un message) ou par mail: jderenne@wanadoo.fr ainsi qu'à Emeric BEAUDRON par mail : emeric-b@orange.fr